

COMPOSITION DE SCIENCES SOCIALES

EPREUVE COMMUNE : ECRIT

Pierre François, Frédérique Houseaux, Florence Jusot, Caroline Vincensini

Coefficient : 3, **durée** : 6 heures.

Le sujet posé cette année a manifestement surpris les candidats, qui ne pouvaient avoir recours à des références classiques et qui étaient donc obligés d'élaborer une réflexion construite personnelle sur le sujet et sur les manières de le saisir avec les outils des sciences sociales. Le plus souvent, cette réflexion a fait défaut. Or le jury attire l'attention des candidats sur le fait que l'épreuve de sciences sociales évalue précisément leur capacité à dresser des constats clairs, précis et nuancés et à évoquer des *mécanismes* sociaux et économiques susceptibles de les expliquer. Si certains candidats ont su tirer parti des documents proposés, établissant par exemple le constat de la contradiction entre les écarts de niveaux d'études au profit des femmes (doc. 2) et les écarts entre niveaux de salaire au profit des hommes (doc. 5) pour alimenter la réflexion, le jury regrette que cet usage des documents n'ait pas été plus répandu. Il aurait permis à de nombreuses copies de développer des raisonnements allant au-delà de l'invocation sans nuance du rôle déterministe des représentations sociales et/ou de la socialisation différenciée des deux sexes. Il est également rappelé que la multiplication des références ne saurait remplacer un effort de raisonnement construit sur un objet.

Les meilleures copies sont celles qui ont mené un réel effort de raisonnement en mobilisant des concepts et mécanismes explicatifs des sciences sociales, en construisant une problématique permettant la progression du raisonnement et l'enchaînement logique des arguments d'une partie à l'autre du devoir. Il s'agissait également de traiter le sujet en faisant appel à des concepts issus tant de la sociologie que des sciences économiques, bien que ce sujet précis puisse justifier un traitement majoritairement sociologique. Le bon usage des documents a également été apprécié. Rappelons que le plus grand nombre possible de documents doit être exploité, et qu'il ne s'agit pas seulement de décrire les statistiques proposées mais d'utiliser ces éléments pour souligner les arguments théoriques avancés. Enfin, le jury a particulièrement valorisé des remarques fines dans le raisonnement allant au-delà des évidences du sens commun.

A l'inverse, le jury a plus particulièrement sanctionné les copies exhibant les maladresses suivantes:

- La maîtrise de théories fondamentales des sciences sociales reste souvent imprécise. On pense ici notamment à la théorie de l'habitus, mobilisée dans la plupart des copies mais le plus souvent ramenée à quelques propositions incertaines sur le poids de la socialisation primaire.
- Par ailleurs, les candidats ne hiérarchisent pas toujours leurs connaissances de façon pertinente: les auteurs majeurs sont souvent mis sur le même plan que des auteurs plus mineurs. On peut déplorer que de nombreux candidats n'aient mentionné que les travaux de Jean-Claude Kaufman pour expliquer le partage des tâches domestiques. Enfin faut-il rappeler à ce sujet que les références non scientifiques, si elles peuvent faire l'objet d'une analyse en tant qu'objet, ne sont en revanche pas des arguments acceptables ? Il n'est pas sérieux,

d'utiliser la chanson « Femmes des années 80 » de Michel Sardou comme seul élément pour expliquer les mutations du travail féminin.

- Trop de copies se sont contentées de décrire le contenu des documents, sans apporter d'éclairage par des connaissances propres, voire sans comparer les documents entre eux.

- Une proportion non négligeable de copies n'a traité que de questions méthodologiques (ex. par quelles méthodes d'observation appréhender les différences de parcours et de comportement), qui, pour intéressantes qu'elles soient, ne pouvaient épuiser à elles seules l'analyse du sujet.

- Enfin, rappelons qu'il s'agit de mener une discussion nuancée et scientifique du sujet, et non de présenter des caricatures des "rôles traditionnels" ou des "valeurs de référence" des hommes et des femmes (trop de copies prétendent rendre compte des différences entre L'Homme et La Femme). La fréquence des propos politiques, misogynes ou encore homophobes a scandalisé le jury, qui les a inmanquablement sanctionnés d'autant plus que des rapports précédents avaient déjà souligné ce fait.

- Les explications de sens commun, voire les exemples triviaux tiennent trop souvent lieu d'argumentation et le jury regrette que les candidats ne fassent pas preuve, au terme d'une formation de deux, voire trois années, de davantage de finesse. Par exemple, l'explication des écarts de salaire entre hommes et femmes par le risque pour un employeur qu'une femme prenne un congé de maternité a semblé être une justification évidente et suffisante pour beaucoup de candidats alors même que toutes les femmes actives ne sont pas en âge de procréer et que les employeurs acceptent de prendre des risques bien plus élevés et potentiellement coûteux dans d'autres domaines ; faut-il rappeler également que les représentations traditionnelles des rôles sexués ne sont pas universelles et dépendent en particulier des classes sociales, concept visiblement ignoré ou dédaigné par de nombreux candidats ; observer des différences de temps consacré aux travaux domestiques par les hommes et les femmes, même en l'absence d'enfants dans le foyer, aurait dû permettre plus souvent de comprendre que ces différences ne s'expliquent donc pas uniquement par la répartition des tâches après l'arrivée des enfants.

- Peu de copies ont su trouver un équilibre entre économie et sociologie. Certains candidats ont choisi dès l'introduction de ne pas traiter le sujet en faisant appel à la théorie économique, évoquant, sans la justifier, son incapacité à expliquer les phénomènes constatés. Certaines copies, présentant un bon niveau en sociologie ont ainsi été sanctionnées car ne respectant pas l'esprit de l'épreuve de sciences économiques et sociales. D'autres ont abordé le traitement économique du sujet mais de manière insuffisante. La plupart d'entre eux se sont en effet contentés de commenter des éléments chiffrés faisant directement référence à la sphère économique, sans faire appel à des concepts économiques théoriques. Ainsi, les théories du marché du travail n'ont pas toujours été mobilisées afin d'expliquer les différences de taux de salaire et de chômage entre hommes et femmes, et d'évoquer les questions de segmentation du marché du travail et éventuellement de discrimination envers les femmes. Par ailleurs, le partage des tâches domestiques au sein du couple pouvait être expliqué à l'aide de la théorie beckerienne de la production domestique. D'une manière générale, les notions de d'incitation, de coût d'opportunité, d'effet de substitution et d'effet revenu de la théorie micro-économique standard ne sont pas toujours maîtrisées. Ces éléments auraient pourtant permis aux candidats de mettre en relation les différentes dimensions du sujet : les différences entre hommes et femmes concernant l'éducation, le marché du travail et la sphère domestique.

En ce qui concerne la forme, les principes de base de la dissertation ne sont pas toujours maîtrisés. L'énoncé clair de la problématique ainsi que l'annonce du plan sont trop souvent absents ou non conformes avec le fil directeur de la dissertation et le plan effectivement utilisés, que cela concerne le devoir dans son ensemble ou chacune des grandes

parties. Les introductions et les conclusions sont souvent faibles. Faute de problématisation du sujet, les premières restent trop souvent formelles et creuses, tandis que les secondes, qui doivent récapituler l'enchaînement des arguments mobilisés, ne font souvent que souligner la faiblesse du devoir. De plus, les copies sont souvent trop longues : rappelons que si les meilleures copies sont rarement lapidaires, allonger inconsidérément le propos est souvent le plus sûr moyen de faire passer un devoir du médiocre au calamiteux. Enfin, les développements manquent trop souvent d'enchaînement logique, ce qui est particulièrement visible dans les plans thématiques (ex. 1. les études, 2. le marché du travail, 3. la sphère domestique et les loisirs); un effort de problématisation doit permettre de mobiliser ces éléments de façon plus progressive dans un plan analytique.